

RAPPORTEUR : Olivier MAJEWICZ, Président

TITRE : Convention d'hébergement avec la CCPO - Avenant n° 4

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2004, l'équipe d'ingénierie du SyMPaC est hébergée dans les locaux de la Communauté de Communes Pays d'Opale dans le cadre d'une convention en date du 18 décembre 2006.

Or, depuis deux mois, les locaux ont été transférés du centre de Guînes vers la minoterie Boutoille engendrant une évolution des conditions de travail des trois agents du SyMPaC qui bénéficient de bureaux davantage confortables et fonctionnels.

Ainsi cet avenant vise à ajuster les surfaces ainsi que des modalités techniques relevant du fonctionnement quotidien : télécommunications, photocopies, travaux de ménage.

Le montant total des charges de loyer reste inchangé pour le SyMPaC.

En conséquence, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant n°4 avec la Communauté de Communes Pays d'Opale.

ADOpte A L'UNANIMITE


Le Président,


SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DU CALAISIS
SYMPAC
Olivier MAJEWICZ

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 9 janvier 2018
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCI le 8 janvier 2018

Le Président du SyMPaC


SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DU CALAISIS
SYMPAC
Olivier MAJEWICZ



COMITE SYNDICAL DU 22 DECEMBRE 2017

Le vingt-deux décembre de l'an deux mille dix-sept le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le douze décembre 2017, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, MM. Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Michel HAMY, Bernard LELIEVRE, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Guy VERMERSCH (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Bruno DEMILLY, Ludovic LOQUET, Jean-Luc MAROT, Antoine PERALDI, Pierre PREVOST, Bernard RIVENET, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr MIGNONET), Nadine DENIELE (pouvoir Mme HEUX), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS (pouvoir Mme DUCLOY), Gérard GREMAT, Dominique LEGRAND, René LOTTE, Pascal PESTRE (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme Nicole CHEVALIER (pouvoir Mr MELCHIOR), MM. Jean-André DELACRE, Yves ENGRAND, Julien RENAULT (pouvoir Mr MAJEWICZ), Patrick WAY (pouvoir Mr PIQUET) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. François LE GALL, Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET) (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient absents :

MM. Guy ALLEMAND, Pierre-Henri DUMONT (Grand Calais Terres & Mers) ;
Mme Béatrice BOULANGER (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;
M. Thierry POUSSIERE (Communauté de Communes Pays d'Opale).